



Bonjour Mr Fichet, en réponse à votre mail concernant la DECI (ex rabot).

Je vous confirme les 300 m cube/heures nécessaire pour la DSIS répartis sur les 3 poteaux, sachant qu'au-dessus de 120 mètre cube heure sur un poteau, nous ne pouvons exploiter le débit complémentaire de celui-ci.

La répartition judicieuse pourrait se réaliser comme sur le schéma ci-dessus.

Pour le caractère privé ou public du poteau, je consulte la DEVEA et je reviens vers vous au plus tôt.

Pour l'accessibilité, nous souhaiterions un passage de 1m80 de large sur la façade sud (trait bleu) afin de passer nos dévidoirs et établir.

**De:** DEPARDON thomas [thomas.depardon@ville-noumea.nc]  
**Envoyé:** lundi 30 novembre 2015 08:31  
**À:** Ludovic Fichet; GUYONNET claude  
**Cc:** CLERC patrick; mathieu B; GARNIER magali  
**Objet:** RE: Défense contre l'incendie / entrepôt "Rabot"  
**Pièces jointes:** deci ex RABOT.docx

Bonjour Mr Fichet,

Voici les réponses de la DSIS du DOCK ex rabot, concernant la DECI et l'accessibilité en phase projet. Je consulte la DEVEA pour leur avis sur le caractère privé ou public des poteau implantés.

Cordialement

Capitaine Thomas Depardon  
CS Nouméa  
Nouvelle Calédonie

Avis : Ce courriel est confidentiel et protégé. L'expéditeur ne renonce pas aux droits et obligations qui s'y rapportent. Toute diffusion, utilisation ou copie de ce message ou des renseignements qu'il contient par une personne autre que le (les) destinataire(s) désigné(s) est interdite.  
Si vous recevez ce courrier électronique par erreur, veuillez m'en aviser immédiatement.

---

**De :** Ludovic Fichet [<mailto:ludovic.fichet@capse.nc>]  
**Envoyé :** vendredi 13 novembre 2015 14:36  
**À :** DEPARDON thomas; GUYONNET claude  
**Cc :** CLERC patrick; mathieu B  
**Objet :** Défense contre l'incendie / entrepôt "Rabot"

Bonjour

Veuillez trouver ci-joint le compte rendu de la réunion pour la défense incendie du dock Rabot à Magenta  
Merci de votre retour sur le sujet

Cordialement